



AUTAN* LE DIRE, journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES

* Le vent d'autan est un vent soufflant dans le sud/sud-ouest de la France On dit de lui qu'il peut rendre fou...

EDITO

La DGFIP se meurt, c'est maintenant qu'il faut agir !

Les directeurs ont participé à une réunion à Bercy le 10 décembre 2018 pour une présentation du cahier des charges de la DGFIP à réaliser d'ici 2021.

L'objectif de mise en pièce de notre administration et de nos services se confirme, aucun service épargné, fusion de services à grande échelle, contractualisation pour des Maisons de Service Au Public, nombre de trésoreries divisé par 10, disparition des SIE-SIP dont les effectifs sont inférieurs à 50, etc.

Le 5 février dans toute la France les finances publiques en grève massive à l'appel de plusieurs syndicats dans toutes les régions...

Les organisations syndicales des finances publiques, CGT, SOLIDAIRES et FO vous appellent à vous réunir partout en assemblées générales pour formaliser vos revendications (cahiers de revendications) et pour décider, partout où c'est

DGFIP 2008 2021



possible et par tous les moyens possibles (grèves sous toutes ses formes, blocages et occupations, y compris nocturnes, de services, journée minimum de travail, etc.) d'action pour bloquer la DGFIP.

FEVRIER 2019

ACTU DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

CTL LE 19 FEVRIER A LA DIRCOFI SUD-PYRENEES : Le Directeur présentera aux représentants des personnels le Télétravail ; Objectifs 5 % en 2019 et 10 % en 2020 des agents en télétravail en 2020.

Heures mensuelles d'information :

- TOULOUSE 21 février 2019 de 14h à 16h.

- NIMES le 05 février de 13h30 à 15h30

LA FRAUDE FISCALE GAGNE DU TERRAIN ET MINE NOTRE DÉMOCRATIE !!!

STOP A LA FRAUDE ET A L'EVASION FISCALE !!!



Garantie Fiscale, suivi de compétences, Contrôle limité dans le temps, Aménagement du verrou de Bercy : En 2019 la DG (dés)organise le contrôle fiscal !

GARANTIE FISCALE

La loi ESSOC et la société de confiance et leurs déclinaisons DGFIP de ce mois de janvier 2019 sont une vaste fumisterie servant à masquer :

- des réductions d'effectifs
- une disparition programmée d'un contrôle fiscal de qualité, contrepartie du système déclaratif

- et la préparation d'un bouleversement radical des conditions d'exercice par une administration d'État de la mission de contrôle.

La dimension dissuasive du contrôle fiscal est remise en cause alors même que notre société n'a jamais eu autant besoin de justice fiscale.

Les expérimentations « suivi de compétences » entrent en phase active.

Expérimentation d'une limitation dans la durée cumulée des contrôles effectués par les administrations sur certaines entreprises (Hauts de France, Auvergne et Rhône Alpes).

Le verrou de Bercy aménagé mais pas supprimé !

[Retrouver le tract intégral de la CGT](http://www.dgfip.cgt.fr/dircofisudpy/IMG/pdf/2019_01_29_flash_info.pdf)
http://www.dgfip.cgt.fr/dircofisudpy/IMG/pdf/2019_01_29_flash_info.pdf

**TRAVAILLER VIEUX
REND JOYEUX !**



ALERTE LE RIFSEEP ARRIVE A LA DGFIP AU 1ER JANVIER 2020

La DGAFP Direction Générale de l'administration et de la Fonction Publique a mis à jour le 17 décembre 2018 la liste des corps et emplois qui adhéreront au RIFSEEP Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (autrement dit la rémunération au mérite) au 01/01/2020. L'ensemble des corps de la DGFIP est concerné.

La CGT Finances Publiques est contre la rémunération au mérite et opposée à la modulation des régimes indemnitaires. Elle alerte sur les incidences de celles-ci qui visent à l'introduction de la mobilité forcée par les critères d'attribution du RIFSEEP. Elle a exigé durant des mois l'exclusion de la DGFIP de ce dispositif, tel que le cadre réglementaire l'autorise.

Et pendant ce temps là...La réforme des retraites continue...

Les concertations en vue de bâtir un nouveau système de retraite universel à points se poursuivent et devraient déboucher sur un projet de loi au printemps 2019.

Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, poursuit les « concertations » avec les partenaires sociaux. Ses recommandations, dont la remise était prévue initialement fin février, ne sont pas attendues avant le printemps. « Nous envisageons une présentation en conseil des ministres après les élections européenne », a précisé Jean-Paul Delevoye à la presse le 28 janvier dernier. Officiellement, l'objectif d'une adoption en 2019 reste donc d'actualité.